

1^{er} concours national de lecture à voix haute

Dossier de présentation



1^{er} et 2 octobre 2022
La Bresse (Vosges)

Le mot de la présidente de la FNASCE

Les 1^{er} et 2 octobre prochains aura lieu le 1er concours national de lecture à voix haute à La Bresse dans les Vosges.

L'ASCE 88, en partenariat avec l'URASCE Est, vous propose ce concours inédit d'une grande richesse culturelle, qui vous permettra de partager et restituer l'émotion de votre texte préféré, avec tous nos amis ascéistes passionnés.

La lecture tient une place importante dans tous les actes de notre vie. C'est une nécessité quotidienne. La lecture, c'est également le plaisir de découvrir un conte, une pièce de théâtre, un article de journal ou de magazine.

Merci à toute l'équipe de l'Asce 88 pour cette idée originale, et pour son investissement dans l'organisation de cette manifestation.

Motivé-e par une joute verbale en toute convivialité ?

Alors Inscrivez-vous pour venir partager les richesses de ce concours innovant.

Michèle JOSSIER

Le mot du Directeur départemental des territoires des Vosges

Je me félicite que la fédération nationale des ASCE ait choisi de confier à l'ASCE 88 l'organisation du 1^{er} challenge national de lecture à voix haute.

C'est un beau défi que saura relever l'équipe de l'ASCE, et auquel j'apporte avec enthousiasme le soutien de la DDT des Vosges et de tous ses collaborateurs.

Nous serons collectivement heureux de vous accueillir dans ce beau département, terre de nature, d'histoire et de culture. Boisé à soixante-dix pour cent, territoire de plaine et de montagne, le département recèle une grande richesse paysagère et une biodiversité importante. Le département est structuré autour de quelques pôles urbains, dont Epinal et Saint-Dié-des-Vosges, relayés par des cités pittoresques et de caractère, que ce soit dans le massif, dans la plaine mosellane ou l'ouest vosgien. Terre du munster, de l'andouille du Val d'Ajol et des confiseries traditionnelles, la gastronomie locale saura, comme ses habitants, vous séduire.

L'organisation mise en place par l'ASCE vous permettra de concourir dans un cadre agréable et vous donnera, je n'en doute pas, l'envie de revenir et pourquoi pas, de vous y installer.

Dominique BEMER

Le Mot de Madame la Maire de LA BRESSE

C'est avec beaucoup de fierté que la commune de La Bresse accueille le premier concours de lecture à voix haute de la fédération nationale des ASCE. Il s'agit pour nous de confirmer le partenariat étroit que nous entretenons historiquement avec les services de l'État, et au-delà de l'institution, avec les femmes et les hommes qui nous accompagnent dans nos problématiques du quotidien.

Il s'agit aussi d'une nouvelle occasion de faire découvrir notre beau territoire aux participants issus de l'ensemble du pays.

Ce concours est une belle épreuve, qui crée l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos chefs-d'œuvre de la littérature, mais aussi de mettre en valeur, développer et dynamiser les partenariats culturels autour du livre.

C'est donc avec un immense plaisir que je souhaite à l'ensemble des participants et organisateurs, un excellent concours et un très beau séjour parmi nous.

Maryvonne CROUVEZIER

Le mot de la présidente de l'URASCE Est

L'ASCE 88, sous la houlette de son président Julien Oster, organise le premier concours national de « Lecture à voix haute », les 1^{er} et 2 octobre 2022.

L'Urasce Est est donc heureuse de vous accueillir, encore une fois, dans sa belle région. Après Gérardmer au mois d'octobre 2021, vous vous rendez à La Bresse, station de ski très réputée du massif vosgien.

Vous y viendrez, non pas pour dévaler des pistes enneigées, mais pour déclamer des mots, des phrases et partager vos coups de cœur littéraires.

L'Asce 88 et tout son comité vous attend donc nombreux et nombreuses pour ces premières joutes verbales. Le meilleur accueil vous sera réservé, et si vous en doutez... demandez aux participants des dernières journées DASCE !

À très bientôt !

Hélène CLAUDÉ

Le mot du président de l'ASCE 88

Proposer un nouveau concours national, qui plus est dans le domaine culturel est un vrai défi. Pourtant, les membres du comité directeur de l'ASCE 88 et moi-même nous sommes lancés sans hésiter dans l'aventure, la sachant exaltante.

Après deux années d'épidémie, il nous a semblé plus que nécessaire de permettre à des adhérents de toute la France de se retrouver pour un temps de convivialité et de partage autour de la passion des mots, de la littérature et du spectacle vivant.

Le cadre offert par notre département et, plus particulièrement par les Hautes-Vosges nous a semblé propice à rendre ce rendez-vous attractif et ressourçant.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux à venir fouler les planches de la salle des fêtes de La Bresse pour nous faire partager vos textes, avec émotion.

De notre côté, nous sommes prêts à vous accueillir !

Julien OSTER

Bienvenue dans les Hautes-Vosges, à La Bresse

Située dans la haute-vallée de la Moselotte, affluent de la Moselle, la commune de La Bresse s'est développée en tirant parti de ses ressources naturelles.

Ainsi, c'est au XIX^e siècle, plus précisément après 1830, que la commune prit son essor grâce à l'exploitation du bois et du granit et à l'implantation des industries textiles, grâce à la présence des cours d'eau. Dès les années 60, le tourisme se développe, notamment les sports d'hiver. Aujourd'hui, l'économie locale de tradition (bois, textile, granit et eau) subsiste et cohabite avec des sites réputés de sport d'hiver et de tourisme quatre saisons, ce qui fait de La Bresse une ville à la fois industrielle et touristique.

La commune compte actuellement 4464 habitants.

Le territoire de La Bresse a été modelé par les glaciers du quaternaire avec la formation de 2 vallées secondaires : la vallée dite « de Vologne », où coule la Moselotte, et la vallée du Chajoux qui se rejoignent, au centre, pour former la haute vallée de la Moselotte. Cette topographie est symbolisée par le « Y » du blason de la commune.

Elle comporte sur son territoire l'un des sommets du massif des Vosges, le Hohneck, qui culmine à 1363 mètres d'altitude et offre un panorama exceptionnel.

La Bresse offre à ses visiteurs un paysage varié composé de forêts, de lacs (Lispach, Corbeaux, Lande, Blanchemer...) et de sommets. Ses espaces naturels, pour certains remarquables, abritent une biodiversité riche, mais parfois menacée, à l'image de l'emblématique grand tétras.

Membre de la Communauté de communes des hautes-Vosges, elle se situe dans le périmètre du Parc naturel régional des ballons des Vosges (PNRBV) et est frontalière avec la Communauté européenne d'Alsace.



La Bresse



La Bresse



Lac des Corbeaux



Sommet du Hohneck

Le département des Vosges.

Dans le département des Vosges, « je vois la vie en Vosges ».

Département orienté est / ouest, le département des Vosges se compose principalement de la plaine vosgienne agricole, à l'ouest, de la vallée de la Moselle, au centre, avec le chef-lieu Epinal, et la montagne à l'est.

Il s'étage entre 260 mètres d'altitude (Moselle à Soncourt) et 1363 mètres d'altitude (sommet du Hohneck à La Bresse)

C'est un territoire qui se situe en tête de bassin de plusieurs grands cours d'eau et notamment la Moselle (source à Bussang) et la Saône (source à Vioménil).

Département de culture et de nature, les Vosges recèlent un patrimoine connu, parmi lequel on peut citer quelques éléments emblématiques : l'imagerie d'Epinal, la maison natale de Jeanne d'Arc à Domrémy-la-Pucelle, le théâtre du peuple de Bussang... C'est aussi le département de naissance et de scolarité de Nicolas MATHIEU, prix Goncourt 2018.



Epinal - place des Vosges



Abbaye de Moyenmoutier



Les thermes de Contrexéville



route des crêtes



La salle des fêtes

Le concours aura lieu dans la salle des fêtes municipale de la commune de La Bresse.

C'est une salle située au centre de la commune, attenante à la mairie.

Equipée d'un espace scénique, de deux loges, et d'une régie son et lumière, elle dispose d'une capacité de spectateurs de 200 places assises (rez-de-chaussée + balcon).



L'accueil

L'hébergement et les repas se feront à l'hôtel IBIS, situé, lui aussi, au centre de la commune de La Bresse et qui dispose de places de stationnement.

La distance entre l'hôtel et la salle est d'environ 200 mètres en cheminement sur les trottoirs.

Selon les besoins, un hébergement complémentaire est prévu à l'hôtel « Chalet des Roches », situé à environ 500 mètres de la salle.



Comment venir à La Bresse ?

En voiture ou covoiturage.

La Bresse est accessible par la RD43 (Remiremont), en provenance de la RN 57 (Epinal ou Vesoul) ou par la RD486 (Le Thillot), en provenance de la RN66 (Mulhouse).

D'autres itinéraires plus bucoliques peuvent être envisagés.

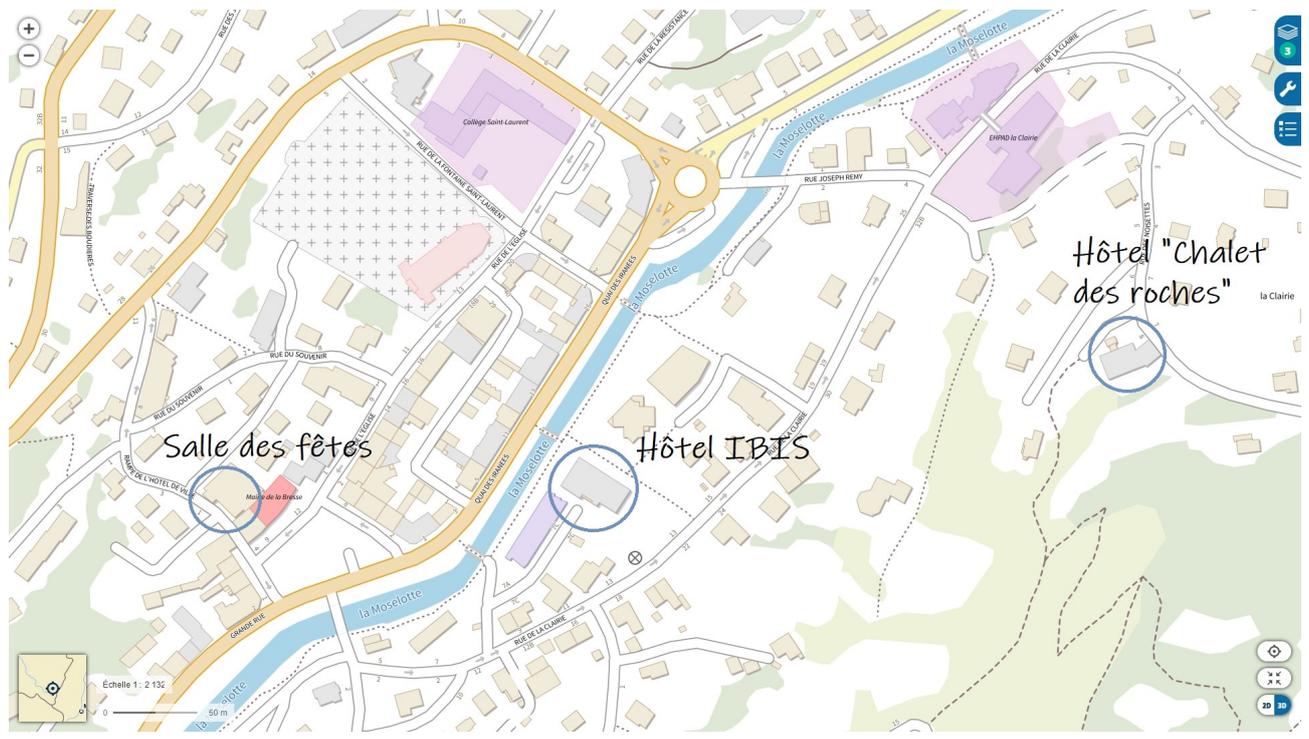
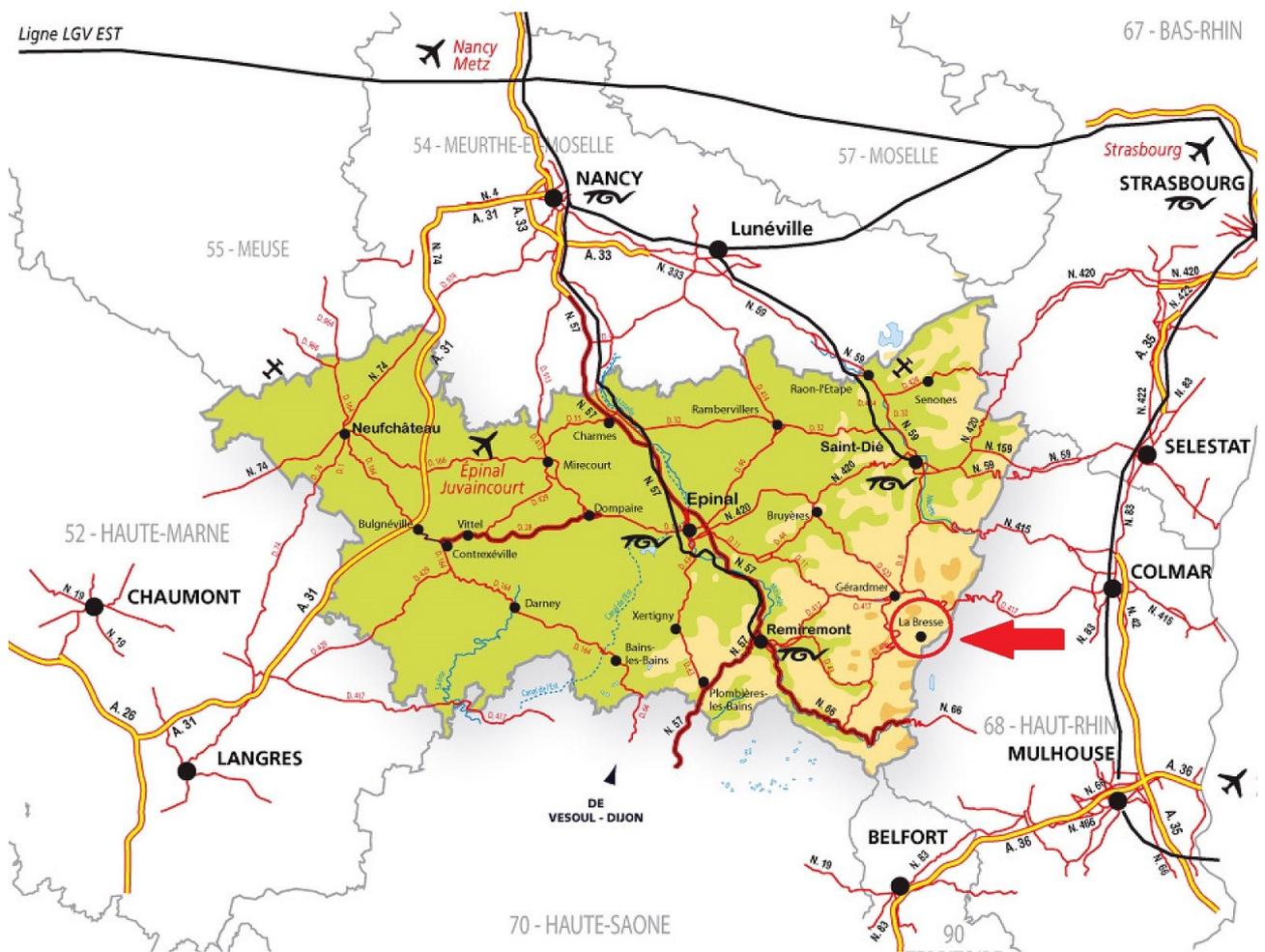
A noter que l'obligation d'équipements spéciaux ne s'applique qu'à compter du 1^{er} novembre et ne sera donc pas en vigueur au moment du concours.

En train

La gare la plus proche est celle de Remiremont, desservie par des TGV et des TER Grand Est.

Des navettes seront organisées pour vous conduire de la cité des chanoinesses jusqu'à destination.

Les plans



Programme prévisionnel

Vendredi soir

Accueil des participants à partir de 16h00

Visite de la salle / répétitions

19h00 : apéritif de bienvenue

20h00 : Dîner

Samedi

9h30 à 12h00 : concours « jeunes »

12h00 - 14h00 : déjeuner

14h30 à 17h30 : concours « adultes »

18h30 : proclamation des résultats

19h00 : apéritif

20h30 : dîner de clôture et soirée culturelle

Dimanche (selon option choisie)

10h00 : découverte (optionnelle) d'un site naturel ou d'un site de production
(l'ASCE 88 accompagnera les participants pour ces visites)

12h00 : déjeuner ou panier-repas

Retour dans vos départements

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction du nombre de candidats inscrits dans chaque catégorie.

Inscriptions

La participation pour le séjour est de :

Séjour	Détail	Prix / personne	
		Chambre double	Chambre simple
Du vendredi 30 soir au dimanche 2 midi	2 nuitées (petits- déjeuners inclus) 4 repas	140,00 €	160,00 €

La prestation comprend également la visite (optionnelle) du dimanche matin.

Les inscriptions sont à adresser, avec la fiche d'inscription signée par la présidente ou le président d'ASCE et le chèque, pour le 15 juillet 2022 au plus tard.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : ASCE 88

Les inscriptions sont à adresser à :

ASCE 88

DDT des Vosges

22 - 26 avenue Dutac

88026 EPINAL cedex

Une confirmation de votre inscription au spectacle vous sera envoyée par l'ASCE 88. Si cette confirmation ne vous est pas parvenue début septembre, veuillez nous contacter, merci.

Renseignements et contact :

ASCE 88 : asce-88.associations.oh.ddt-88@i-carre.net

Virginie LONGATTE : virginie.longatte@vosges.gouv.fr

Julien OSTER : julien.oster@vosges.gouv.fr